



Trophée des Hauts de France

Compiègne

10 et 11 Février 2018

Manche Championnat de France

Trophée des Hauts de France
10 et 11 Février 2018

Compétition de Patinage Artistique Synchronisé
2ème manche du Championnat de France

A la Patinoire de Compiègne

Horaires:
Samedi 10 février : À partir de 14h00
Dimanche 11 février : À partir de 13h30

Tarif:
10 €/jour (6 € pour les enfants de -10 ans)
Pass adulte : 15 € pour les 2 jours
Pass enfant : 9 € pour les 2 jours (pour les enfants de -10 ans)

Organisé par le Skating Club Compiègne Oise - Renseignements au 03 44 97 14 81 - Adresse mail: contact@scco.fr

Compétition de Patinage Synchronisé
Senior, Junior, Novice, Juvénile, Mixed Age & Adulte



INVITATION

Trophée des Hauts de France

Compétition de Patinage Synchronisé

Compiègne : 10 et 11 Février 2018

Skating Club Compiègne Oise (SCCO) vous invite à participer au TROPHEE DES HAUTS DE FRANCE, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationale et internationale. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU 102 et 109 et être en possession de la licence compétition ou extension de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire de Compiègne (56 m x 26 m)
2, rue Jacques Daguerre
60200 Compiègne
France

LISTE DES INVITES

Tous les membres de l'Union Internationale de Patinage sont invités à participer au Trophée des Hauts de France.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :

- Senior National 1 : programmes court et libre
- Senior National 2 : programme libre
- Junior National 1 : programmes court et libre
- Junior National 2 : programme libre
- Novice Advanced : programme libre
- Novice Basic : programme libre
- Juvénile : programme libre
- Mixed Age : programme libre
- Adulte : programme libre

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre du « Skating Club Compiègne Oise » doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à florence.vit@free.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription et/ou de toutes réservations ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Michel RAVASIO
620 Rue André Mellene
60280 VENETTE
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
15629	02630	00032213145	44	EUR	CCM COMPIEGNE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1562	9026	3000	0322	1314	544
					CMCIFR2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM COMPIEGNE			SKATING CLUB DE COMPIEGNE OISE			
4 PLACE SAINT JACQUES			ZAC DE MERCIERES			
60200 COMPIEGNE			RUE JACQUES DAGUERRE			
			60200 COMPIEGNE			

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 8 JANVIER 2018

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 1 Spécialiste Technique, 1 Assistant Spécialiste Technique et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre, 1 Juge Assistant Glace et 5 Juges maximum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2017/2018.

La première réunion des juges aura lieu à la Patinoire, le samedi 10 février 2018 selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe disposera d'un entraînement officiel selon le tableau décrit ci-dessous :

Programmes Courts	
Senior N1	10 mn
Junior N1	10 mn

Programmes Libres	
Senior N1	12 mn
Junior N1	12 mn
Senior N2	12 mn
Junior N2	12 mn
Novice Advanced	12 mn
Novice Basic	9 mn
Juvenile	9 mn
Mixed Age	10 mn
Adulte	9 mn

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué selon les règlements nationaux et internationaux.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et opérateur informatique sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir du vendredi 9 février 2018, 18H00 à la patinoire.

Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et 4 laissez-passer (1 Président, 1 Entraîneur et 2 Chaperons).

REGLEMENT TECHNIQUE

SENIOR Division 1	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 mn 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
SENIOR Division 2	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués 80% âge de la catégorie et 20% libre *
	Programme	Programme libre 4 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR Division 1	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR Division 2	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués 80% âge de la catégorie - 20% libre *
	Programme	Programme libre 4 min plus ou moins 10 s) - Coef composants : 1,6
NOVICE ADVANCED	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,0
NOVICE BASIC	Age	Moins de 13 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,7
MIXED AGE	Age	Libre
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,0
JUVENILE	Age	Moins de 11 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,7
ADULTE	Age	Moyenne d'âge plus de 25 ans au 1 ^{er} juillet 2017
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6

*Règle des 80% et 20% :

Pour les catégories senior N2 et junior N2, la règle des 80 %/20 % s'applique sur le nombre total des patineurs engagés.

Sur 100% des patineurs :

- 80 % au moins doivent respecter les critères d'âge de la catégorie
- 20% au maximum peuvent être en dehors des critères d'âge de la catégorie.

Total	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10
Age cat	16	15	14	13	13	12	11	10	10	9	8
libre	4	4	4	4	3	3	3	3	2	2	2

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes court et libre doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <http://www.csnps.org/> puis section Règlements.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir leur musique à l'organisateur de la compétition. Les enregistrements au format CD doivent être d'excellente qualité, 2 copies pour chaque programme (court / libre).

Chaque CD doit être rangé dans une boîte ou un étui et être identifié avec le nom de l'équipe, la catégorie, le type de programme (court / libre) et la durée exacte de la musique (pas de temps de patinage).

La musique pourra être envoyée à l'avance par email au format MP3, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement à l'adresse e-mail suivante : florence.vit@free.fr
Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "Nom de la catégorie, programme (court / libre) et le nom de l'équipe.

Les équipes sont encouragées à communiquer leur musique aux organisateurs de la compétition à l'avance.

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » doit être transmise au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'inscription. Le formulaire modifié doit être remis à l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixe ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après le Trophée des Hauts de France 2018.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.

Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense.
Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 1922 et 2056 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications).

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.
La liste des hébergements est disponible en fin du document.

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à florence.vit@free.fr, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

ENTRAÎNEMENTS NON OFFICIELS

Le Club organisateur propose aux équipes participantes des entraînements non officiels au tarif de 40 € les 15 mn.

Voir formulaire 5 pour la réservation

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Sandra LOISEAU

sandra.loiseau@sfr.fr

06 20 57 02 60

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 9 février

19H00 - 22H00 : Entraînements non officiels

Samedi 10 février

Entraînements officiels programmes courts Senior N1 et Junior N1

Entraînements officiels programmes libres Juvénile, Novice Basic et Mixed Age

Compétition programmes courts Senior N1 et Junior N1

Compétition programmes libres Juvénile, Novice Basic et Mixed Age

Dimanche 11 février

Entraînements officiels programmes libres Senior N1 et Junior N1

Entraînements officiels programmes libres Novice Advanced, Senior N2, Junior N2 et Adulte

Compétition programmes libres Senior N1 et Junior N1

Compétition programmes libres Novice Advanced, Senior N2, Junior N2 et Adulte.

Le planning pourra être modifié après la date limite d'inscription en fonction du nombre d'équipes inscrites. La compétition pourra selon le nombre d'équipes participantes se dérouler sur une seule journée.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
Preliminary	Preregistered	4 décembre 2017
1	Team Entry 1	8 janvier 2018
2	Team Entry 2	8 janvier 2018
3	Music Information	8 janvier 2018
4	Program Content	8 janvier 2018
5	Extra Practice Ice	8 janvier 2018
6	Team Travel Information	8 janvier 2018
7	Meal Reservation	8 janvier 2018
8	Ticket Reservation	8 janvier 2018
9	Summary	8 janvier 2018

INFORMATIONS - HOTELS

Hôtel Officiel

HOTEL KYRIAD 10 avenue Marcelin Berthelot 60200 Compiègne	Tel : 03 44 20 11 11 Fax : 03 44 20 41 60 compiegne@kyriad.fr	www.kyriad.fr
--	--	--

Autres

HÔTEL IBIS	18 Rue Edouard Branly 60200 Compiègne	Tel : 03 44 23 16 27 Fax : 03 44 86 48 21 H0691@accor.com	www.accordhotels.com/fr/hotels-0691-ibis-compiegne/index.shtml
CAMPANILE HOTEL	70 Avenue de Huy 60200 Compiègne	Tel : 03 44 20 42 35 Fax : 03 44 86 69 92 compiegne@campanile.fr	www.campanile-compiegne.fr
HOTEL MERCURE COMPIEGNE SUD	Rue Robert Schuman 60610 Lacroix Saint Ouen	Tel : 03 44 30 30 30 Fax : 03 44 30 30 44 H1623@accor.com	www.mercure.com/fr/hotel-1623-mercure-compiegne-sud/index.shtml
HOTEL PREMIERE CLASSE	ZAC du Camp du Roy 726 Avenue Jean Moulin 60880 Jaux	Tel : 03 44 90 19 27 Fax : 03 44 90 19 21 compiegne.jaux@premiereclasse.fr	www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-compiegne-jaux
HOTEL QUICK PALACE	ZAC du Camp du Roy 94 Rue Champagne 60880 Jaux	Tel : 03 44 90 03 44 hotelquickpalacecompiegne@hotmail.fr	www.quickpalace.com/hotel-21-compiegne.html
HOTEL FORMULE 1	61 Avenue de l'Europe ZAC de Venette 60280 Venette	Tel : 08 91 70 52 27 Fax : 03 44 90 12 43 H2423@accor.com	www.hotelformule1.com
IBIS STYLES	Place Jacques Tati 60880 Jaux	Tel : 03 44 23 80 80 Fax : 03 44 23 80 82 H7011@accor.com	www.accordhotels.com/fr/hotels-7011-ibis-styles-compiegne/index.shtml
IBIS BUDGET	1 Rue Pierre Sauvage 60200 Compiègne	Tel : 08 92 68 31 04 Fax : 03 44 20 27 90 H2571@accor.com	www.accordhotels.com/fr/hotels-2571-ibis-budget-compiegne-centre-ville/index.shtml
HOTEL BEST WESTERN Les Beaux Arts	33 Cours Guynemer 60200 Compiègne	Tel : 03 44 92 26 26 Fax : 03 44 92 26 00 reservation@hotellesbeauxarts.com	www.hotelcompiegnebestwestern.fr
HOTEL DU HARLAY	3 Rue du Harlay 60200 Compiègne	Tel : 03 44 23 01 50 Fax : 03 44 20 19 46 contact@hotel-compiegne.net	www.hotel-compiegne.net
HOTEL DE FLANDRE	16 Quai de la République 60200 Compiègne	Tel : 03 44 83 24 40 Fax : 03 44 90 02 75 hotelflandre@orange.fr	www.hotelflandre.com
HOTEL DU NORD	1 Place de la gare 60200 Compiègne	Tel : 03 44 83 22 30 Fax : 03 44 90 11 87 contact@hoteldunordcompiegne.com	www.hoteldunordcompiegne.com
ARMOR HÔTEL	4 Rue de Solférino 60200 Compiègne	Tel : 03 44 36 06 55 Fax : 03 44 86 25 06 armorhotel@armorhotel.net	www.armorhotel.net
APPART'CITY	35 Impasse Jean de la Fontaine 60280 Margny-lès-Compiègne	Tel : 03 44 90 90 66 Fax : 03 44 83 34 86 compiegne@appartcity.com	www.appartcity.com
HÔTEL 2 VALLEES	10 Avenue du Gros Grelot 60150 Thourotte	Tel : 03 44 204 205 Fax : 03 44 205061 hotel2vallees@gmail.com	www.hotel2vallees.com